

BULLETIN MUNICIPAL

NUMÉRO 378

AOÛT



DATES DE PAIEMENT 2026

TAXES MUNICIPALES



3E VERSEMENT - 1ER AOÛT



4E VERSEMENT - 1ER OCTOBRE



5E VERSEMENT - 1ER DÉCEMBRE



PAROISSE
SAINT-NOM-DE-MARIE-DE-SAYABEC

2 AOÛT MESSE - 11H

9 AOÛT CÉLÉBRATION DE LA PAROLE - 11H

16 AOÛT MESSE - 11H

23 AOÛT CÉLÉBRATION DE LA PAROLE - 11H

30 AOÛT MESSE - 11H



POUR SEPTEMBRE

Bienvenue
aux nouveaux arrivants

Une activité est organisée pour accueillir chaleureusement les nouveaux arrivants de notre village!

Vous connaissez quelqu'un qui vient tout juste de s'installer ici?

« Stoulez-le » (avec affection 😊) et invitez-le à se joindre à nous! C'est l'occasion parfaite de rencontrer les gens d'ici, de découvrir la communauté et de souligner cette nouvelle aventure.

On a hâte de vous y voir!

Citoyens visés : Nouveaux arrivants installés entre janvier 2025 et janvier 2026.

Quand : Samedi 19 septembre, à compter de 16 h 30, en même temps que le souper des bénévoles.

Dès le début du mois de septembre, nous commencerons à prendre les inscriptions pour cet événement.

**BUREAU
MUNICIPAL
FERME**

Lundi 7 septembre

Fête du travail !

☎ En cas d'urgence, veuillez communiquer avec le 418-629-01



JEUDI 3

19h30

**THE NASH
STANLEY BAND**

21h15

**LT COUNTRY
BAND**

22h45

**TENDANCE
ALCOOLIQUE**
HOMMAGE À JOHNNY CASH

VENDREDI 4

19h30

BART & SON

21h15

HERT LEBLANC

22h45

THE BLACKSHEEP
HOMMAGE À 1755,
CAYOUCHE, SUROÏT

SAMEDI 5

19h30

STÉPHANE CYR

21h15

**FRANCIS
DEGRANDPRÉ**

22h45

LES COUSINS



3 AU 6 SEPTEMBRE 2026



**AUTOMOBILE
VILLENEUVE**
AMQUI INC.



**GARAGE
J.M. Villeneuve**

Kawasaki

ARCTIC CAT

SUZUKI

À NE PAS OUBLIER

HORAIRE D'ÉTÉ 2026 QUILIT

- LES 1ER, 8 ET 15 JUILLET
- LES 12, 19 ET 26 AOÛT
- LE 2 SEPTEMBRE

OUVERT: 14H00 À 16H00 ET DE 18H30 À 20H00

FERMÉ

- 22 ET 29 JUILLET
- 5 AOÛT



Bibliothèque
Quilit de Sayabec

PETIT RAPPEL

Vous avez plus d'un bac à déchets?
Procurez-vous votre **VIGNETTE** dès maintenant!
www.ecoregie.ca

CALENDRIER DE COLLECTE

Matières résiduelles 2026



JANVIER						
D	L	M	M	J	V	S
		29	30	31	1	2
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

FÉVRIER						
D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28

MARS						
D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

AVRIL						
D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

MAI						
D	L	M	M	J	V	S
				1	2	
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

JUIN						
D	L	M	M	J	V	S
31	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

JUILLET						
D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

AOÛT						
D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29

SEPTEMBRE						
D	L	M	M	J	V	S
30	31	1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

OCTOBRE						
D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

NOVEMBRE						
D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

DÉCEMBRE						
D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31



**BAC BLEU
RÉCUPÉRATION**

Mercredi : Secteur 2
Vendredi : Secteur 1



**BAC VERT/ NOIR
DÉCHETS**

Lundi : Secteur 2
Jeudi : Secteur 1



**BAC BRUN
MATIÈRES ORGANIQUES**

Mardi : Bac brun
(périmètre urbain seulement)



ENCOMBRANTS



Régie intermunicipale de traitement
DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

MRC de La Matapédia et de La Mitis

www.ecoregie.ca 1 800 631-2924

← Voir la carte au verso pour les détails des secteurs

PETIT RAPPEL

Écocentre de Sayabec

Calendrier 2026

www.ecositedelamatapedia.ca

(418) 629-4224

Horaire

Du 12 mai au 31 octobre

Mardi et jeudi de 8:00h à 17:00h

Samedi de 8:00h à 12:00h



Férié Fermer Ouvert

Raclage et encombrants acceptés

Toute la saison estivale

Mai

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
		12		14		16
		13		21		23
		26		28		30

Juin

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
		2		4		6
		9		11		13
		16		18		20
		23		25		27

Juillet

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
				2		4
		7		9		11
		14		16		18
		21		23		25
		28		30		

Août

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
						1
		4		6		8
		11		13		15
		18		20		22
		25		27		29

Septembre

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
		1		3		5
		8		10		12
		15		17		19
		22		24		26
		29				

Octobre

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
				1		3
		6		8		10
		13		15		17
		20		22		24
		27		29		31

LOISIRS



PROGRAMME DES ÉVÈNEMENTS

La Caboose



JUILLET



26 JUILLET 15H

For Everly Love

Spectacle hommage aux Everly Brothers
15\$ l'entrée

AOÛT



2 AOÛT 15H

Noémie Sheila Rioux

Auteure-compositrice-interprète
15\$ l'entrée



9 AOÛT 15H

Simplement Jenny

Spectacle musical
15\$ l'entrée



16 AOÛT 15H

Marc-Étienne Leclerc

Guitare classique
Spectacle Gratuit



23 AOÛT 15H

Claude Vallières

Spectacle vocal unique
15\$ l'entrée



30 AOÛT 15H

Angelina Vincent

Auteure-compositrice-interprète
15\$ l'entrée

SEPTEMBRE



6 SEPT. 15H

Mlou

Auteure-compositrice-interprète
15\$ l'entrée



13 SEPT. 15H

Véronique Bilodeau

Auteure-compositrice-interprète
15\$ l'entrée



20 SEPT. 15H

M'sieur l'Abbé

Chansons et personnages humoristiques
15\$ l'entrée

SPECTACLES GRATUITS & SOIRÉES DE DANSE À L'AGORA LES JEUDIS DU 6 AOÛT AU 10 SEPTEMBRE, 19H

11 route 132 ouest, Sayabec et tel : 418 536-5440 poste 1470

À LA GALERIE D'ART CET ÉTÉ



Exposition en cours à la Gare patrimoniale - Maison de la culture de Sayabec

LUCIE DIONNE

La Gare patrimoniale est heureuse de vous présenter *Complicité retrouvée*, une exposition de l'artiste Lucie Dionne, originaire du Kamouraska au Bas-Saint-Laurent.

Depuis toujours, Lucie Dionne crée, dessine et explore différentes formes d'expression artistique. Formée en arts plastiques au Cégep de La Pocatière, elle a développé au fil des années une pratique riche et authentique, passant du papier mâché à la sculpture, du collage à l'aquarelle. Aujourd'hui, elle privilégie le fusain, les crayons de couleur et l'aquarelle pour donner vie à un univers où les animaux occupent une place toute particulière.

Dans *Complicité retrouvée*, les animaux prennent la parole à leur façon. Leurs regards expressifs, parfois drôles, parfois touchants, semblent nous observer autant que nous les observons. Derrière leur présence attachante se cache une invitation à ralentir, à renouer avec la simplicité et à redécouvrir l'émerveillement du quotidien.

À travers ses œuvres empreintes de tendresse et de sensibilité, Lucie Dionne nous propose une rencontre avec un monde animal qui agit comme un miroir bienveillant. Sans jugement, avec humour et douceur, ses créations nous amènent à réfléchir à notre rapport à la nature, aux autres et à nous-mêmes.

LOISIRS

Rendez-vous sur la page Facebook de **COSMOSS la Matapédia**

Avec le doux soleil, on vous invite à :

DÉFIEZ LA SAISON

Un grand prix par saison : inscrivez-vous dans le formulaire!

Été

D	É	F	I
Une journée sans écran	Se baigner dans une rivière ou un lac	Aller frapper des balles de golf	Faire du kayak, du canot ou du paddle board
Faire une randonnée en forêt	Jouer au soccer	Faire une promenade en vélo	Regarder les étoiles et trouver une constellation
S'amuser au vélodrome à St-Noël	Prendre une marche	Faire du yoga ou une méditation	Assister à un spectacle
Faire un feu extérieur	Jardiner	Faire une partie de 21 au Basketball	Jouer au tennis ou au pickleball

Comment ça fonctionne?
Faites un ou plusieurs loisirs dans le «bingo» proposé.

Comment participer?

- Faire des activités proposées seul ou en famille;
- Tout le monde peut participer, petit et grand!

Règlements :

- UN formulaire par personne pour la période visée;
- Être résident de la Matapédia.

Prix :

- Une carte-cadeau de 100\$ chez Accros Plein air;
- Le grand prix pour tous les participants de l'année 2026!

Participez au concours du 1^{er} juillet au 30 septembre 2026 en complétant le formulaire d'inscription sur le site de COSMOSS Matapédia, sur la page de Défie la Vallée : cosmos.qc.ca/matapedia/actions/defiez-la-vallee

Ateliers artistiques

GRATUITS

Bienvenue aux 8 à 99 ans!

Début des ateliers : mi-septembre 2026
Inscription avant le 31 août 2026

PICKELBALL



TOUS LES MERCREDIS DÈS LE 22 JUILLET DE 19H À 21H
À L'ARÉNA DAVID PELLETIER DE SAYABEC

7, rue Lacroix

****payant** voir sur place**
(Équipement gratuit)

Aucune inscription à l'avance n'est requise.. Présentez-vous sur place !

**** l'horaire peut varier**

LOISIRS



Danse en ligne country

SAYABEC

Été 2026

MINI-SESSION

LES MERCREDIS SOIRS 19H00

LES 15, 22 ET 29 JUILLET ET LE 5 AOÛT 2026

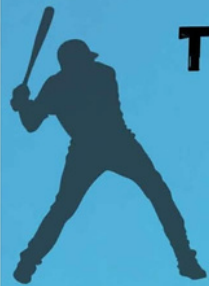
À LA GARE/GAZEBO À SAYABEC

ARGENT COMPTANT SEULEMENT (10\$/ COURS)

RUSTIQ



AUCUNE INSCRIPTION REQUISE, SIMPLEMENT SE PRÉSENTER SUR PLACE.



TOURNOI DE BALLE DONNÉE MIXTE

AU PROFIT



7-8-9
AOÛT 2026
SAYABEC

INSCRIPTION

300\$/ ÉQUIPE (8GARS-2FILLES MIN.)

INSCRIPTION OU INFORMATION
PATRICK BLANCHETTE

TÉL: 418-560-6228 OU MESSENGER



SERVICE DE BAR ET DE CANTINE SUR PLACE

**BOUGE, RIS, JOUE,
CRÉE DES SOUVENIRS!**

UNE LIGUE, UNE COMMUNAUTÉ,
BEAUCOUP DE PLAISIR!

INSCRIPTIONS EN LIGNE
WWW.BALLEMOLLEMATANE.CA
SECTION INSCRIPTION / SECTEUR SAYABEC

**JOUER À LA
BALLE MOLLE
À SAYABEC!**

DU PLAISIR, DES AMIS ET DU SPORT!

**LES JEUDIS
19H00**

**TERRAIN
DE BALLE
SAYABEC**

**GARS ET FILLES
12 ANS ET-PLUS**

- ✓ TOUS LES NIVEAUX BIENVENUS!
- ✓ AMBIANCE FAMILIALE ET DÉTENDUE
- ✓ PLAISIR, RESPECT ET ESPRIT D'ÉQUIPE
- ✓ VIENS SEUL, EN FAMILLE OU ENTRE AMIS!

**INSCRIS-TOI
ET JOUE LE JEU!**

POUR INFORMATION
ÉCRIS-NOUS OU SUIS-NOUS
SUR NOS RÉSEAUX SOCIAUX!

2^e ÉDITION

Loterie matapédienne LA CHASSE À L'AS DE CŒUR

» Date de début de la vente : 3 juillet 2026
» Date du premier Tirage : 9 juillet 2026

Participez chaque semaine
pour courir la chance de gagner
le lot hebdomadaire.

Découvrez l'As de cœur
et remportez le **GROS LOT!**

BILLETS EN VENTE :

SAYABEC

- Dépanneur Berger de Sayabec : du vendredi au jeudi midi
- Marché Tradition Vallée et Filles : mardi et vendredi de 11 h à 14 h

SAINT-VIANNEY

- Coop de St-Vianney : du vendredi au mercredi

AMQUI

- Tous les vendredis de 11 h à 14 h au Dollorama
- Bar le Billard du vendredi au mercredi

SAINT-NOËL

- Coop de St-Noël du vendredi au mercredi

LAC-AU-SAUMON

- Les mardis de 16 h à 19 h à la salle du conseil
- Les jeudis de 16 h à 19 h au centre multifonctionnel
- À l'Auberge du Lac, au Salon de coiffure Lise Theriault et au Garage Hugo Gendron
- Au Bingo les dimanches soir (au sous-sol du centre multifonctionnel)

CAUSAPSCAL

- Tous les mercredis de 9 h à 11 h et de 13 h 30 à 15 h 30 chez Accros plein air

VAL-BRILLANT

- Épicerie Côté du vendredi au mercredi

EN LIGNE :

- Au bit.ly/3QC6gOp du vendredi au mercredi minuit

Tirage en direct chaque jeudi à 20 h du centre multifonctionnel de Lac-au-Saumon
ou sur la page Facebook de la municipalité de Lac-au-Saumon.

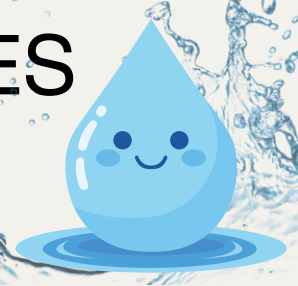


Pour information :
sidlacausaumon@gmail.com

Pour les résidents du Québec seulement.
R.A.C.J. 1-95552

LOISIRS

INFORMATIONS DIVERSES



Nous sommes ouverts tous les jours de 11 h à 16 h et l'entrée est gratuite!

Profitez d'une visite guidée sur l'histoire de Sayabec (sur demande) et découvrez notre boutique des artisans, où vous pourrez vous procurer de magnifiques créations locales (paiement en argent comptant).

Tout au long de l'été, une foule d'activités sera offerte pour les personnes de tous les âges. Nos trois étudiantes, Roséliane, Emma et Érika, seront heureuses de vous accueillir, de vous guider et de répondre à toutes vos questions.

Des dépliants, des cartes touristiques ainsi que divers articles promotionnels sont également disponibles.

☕ Faites une pause au Café Le Cheminot, un endroit chaleureux pour discuter, relaxer ou partager une partie de jeux de société entre amis ou en famille.

🎵 Surveillez également l'ouverture de la boîte à chansons La Caboose, où se dérouleront des activités à l'intérieur comme à l'extérieur.

Suivez-nous sur les pages Facebook Le Monde de Sayabec et Municipalité de Sayabec pour connaître notre programmation et les nouveautés.

INFORMATIONS DIVERSES

AVIS IMPORTANT

Saviez-vous que l'on peut retrouver sur certaines propriétés situées à l'intérieur des limites de votre municipalité, une plante qui peut être dangereuse pour la santé humaine et pour l'environnement. La berce du Caucase, tel est son nom. Sa sève contient des toxines activées par les rayons ultraviolets. Le contact de la peau avec la sève, combiné avec l'exposition à la lumière, peut causer des lésions cutanées semblables à des brûlures. De plus, la berce du Caucase est très envahissante et colonise rapidement divers milieux. Elle nuit à la croissance des plantes indigènes et peut entraîner une perte de biodiversité. Elle représente donc un risque pour la santé et pour l'environnement.

Pour ces raisons, il est très important de limiter la propagation de cette plante.



Mesures de protection individuelle

Avant de toucher la plante, il est important de se protéger adéquatement pour éviter les brûlures causées par la sève de la berce du Caucase. Les mesures suivantes sont recommandées :

- Couvrir toutes les parties du corps par des habits protecteurs non absorbants (matériaux synthétiques et imperméables) : pantalons, manches longues, gants imperméables à manchon long, chaussures fermées ;
- Porter une attention particulière à la jonction des vêtements de protection (poignets, chevilles, cou) ;
- Enlever les vêtements et les gants en les retournant à l'envers. Éviter de mettre en contact les vêtements souillés avec d'autres objets ou vêtements et les nettoyer avant tout usage ultérieur ;
- Protéger les yeux ou, au mieux, tout le visage avec une visière.

Des mesures additionnelles de protection sont recommandées lors des opérations de contrôle.

Arrachage manuel ou mécanique

Plants immatures

- Arracher, couper ou tondre les plants immatures manuellement dès le développement de nouvelles repousses ;
- Si les plants sont arrachés, retirer le plus de racines possible à l'aide d'une pelle ronde, d'une bêche ou d'un couteau à long manche.

Dans le cas d'une tonte mécanique, il est impératif d'éviter toute projection des débris. Utiliser un mécanisme d'ensilage automatique et ramasser tous les débris après la tonte. Éviter de toucher les débris sans protection individuelle (voir la section « Mesures de protection individuelle »).

INFORMATIONS DIVERSES

Plants matures

- Couper à 15 cm du sol ou tondre les plants ;
- Sectionner les racines à une profondeur d'environ 20 cm sous la surface du sol à l'aide d'une pelle ou d'un couteau pour les retirer du sol. La coupe doit être effectuée sous la zone présentant des cicatrices foliaires pour éviter la reprise de la croissance des tiges.



Mesures alternatives ou complémentaires :

- Pour une petite colonie, couvrir la zone infestée d'une toile géotextile après avoir coupé les racines et les tiges afin d'entraver les repousses;
- Un travail profond du sol (par exemple un labour), jusqu'à 24 cm de profondeur, peut significativement limiter la repousse des plants et la germination des graines.

Coupe des ombelles

- Détruire les inflorescences avant la maturité des graines ;
- Couper les ombelles de fleurs et les mettre dans des sacs pour les détruire : Couper les ombelles à la base de la tige florale et non juste sous les fleurs pour éviter une reprise de la floraison et répéter l'intervention si nécessaire.

Méthodes chimiques

L'emploi d'herbicide, ou lutte chimique, contre la berce du Caucase doit être considéré en dernier recours et dans des situations d'infestations graves (nombreux plants, accès difficile au site, etc.). S'il s'agit de la seule méthode utilisable pour détruire des plants de berce du Caucase, le choix du produit et son utilisation doivent être conformes à la législation fédérale et provinciale sur les pesticides.

Au Québec, la vente et l'usage des pesticides sont encadrés par la *Loi sur les pesticides* et, de façon complémentaire, par la *Loi sur la qualité de l'environnement*. Le Code de gestion des pesticides et le Règlement sur les permis et les certificats pour la vente et l'utilisation des pesticides précisent les modalités d'application de la Loi sur les pesticides.

Au Canada, il n'y a pas d'herbicide homologué pour contrôler la berce du Caucase dans un milieu humide. Donc, si cette plante est située dans ce type de milieu, l'application d'un herbicide est à proscrire.

Certains herbicides peuvent être utilisés pour éliminer la berce du Caucase, notamment certaines formulations à base de glyphosate. Lors de l'utilisation, il faut absolument éviter d'appliquer l'herbicide sur les plantes non ciblées car le glyphosate est un herbicide non sélectif.

Comment se débarrasser des résidus de la berce du Caucase :

- Faire sécher les plants coupés ;
- Éviter la dispersion de graines lorsqu'elles sont présentes ;
- Détruire les ombelles en les plaçant dans des sacs en plastique robustes et hermétiques exposés au soleil pendant un minimum d'une semaine afin de supprimer la viabilité des semences ;
- Ne pas composter la plante entière ou en partie.

Pour plus d'information, visitez le site Internet du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP)

<http://www.mddep.gouv.qc.ca/biodiversite/nuisibles/berce-caucase/index.htm>

INFORMATIONS DIVERSES

La chronique réglementaire

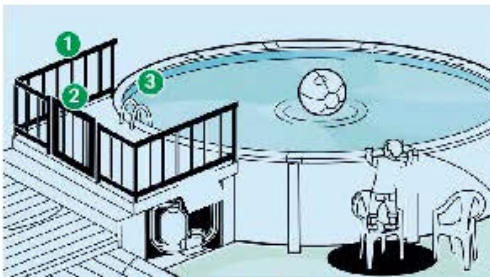
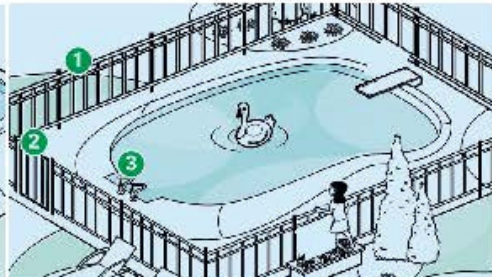


PERMIS DE PISCINE



Avant d'acheter votre piscine, assurez-vous que votre projet est conforme aux normes contenues dans les règlements municipaux ainsi qu'au Règlement sur la sécurité des piscines résidentielles. Vous en possédez déjà une ? Est-elle conforme ?

Règles générales :

	
PISCINE HORS TERRE	PISCINE CREUSÉE
1. Toute piscine doit être entourée d'une enceinte de manière à en protéger l'accès d'une hauteur d'au moins 1,2 mètres (4p) **; (1,5 mètres (5p) dans certaines municipalités)	
2. Porte avec système de fermeture installé du côté intérieur de l'enceinte, dans la partie supérieure de la porte et permettant à cette dernière de se refermer et de se verrouiller automatiquement;	
3. Échelle pour entrer et sortir de l'eau;	
La surface de promenade d'une piscine doit être antidérapante. Cette promenade doit être d'une largeur minimale de 1 mètre.	
Une piscine hors-terre ne doit pas être munie d'une glissoire ou d'un tremplin;	Une piscine creusée ne peut être munie d'un tremplin dans la partie profonde que si ce tremplin a une hauteur maximale d'un (1) mètre de la surface de l'eau et que la profondeur de la piscine atteint trois (3) mètres;
Une piscine utilisée après le coucher du soleil doit être munie d'un système d'éclairage permettant de voir le fond de la piscine en entier;	
Une piscine doit être munie d'un système de filtration de l'eau assurant à celle-ci une clarté et une transparence permettant de voir dans le fond en entier. Le système doit être installé à plus de 1 mètre de la paroi de la piscine lorsque celui-ci n'est pas situé sous le deck ou dans un bâtiment ;	



Afin d'empêcher un enfant de grimper pour accéder à la piscine l'enceinte doit être dépourvue de tout élément de fixation, saillie ou partie ajourée pouvant en faciliter l'escalade.

Le délai pour se conformer aux nouvelles normes de sécurité pour toutes les piscines installées avant le 1er novembre 2010 est le 30 septembre 2025.

Un message de votre municipalité

MISE EN GARDE

Le présent document est un instrument d'information. Son contenu ne constitue aucunement une liste exhaustive des règles prévues aux règlements d'urbanisme. Il demeure la responsabilité du requérant de se référer aux règlements d'urbanisme ainsi qu'à toutes autres normes applicables, le cas échéant.



Calendrier août 2026

Dim lundi mardi mercredi jeudi vendredi Sam

						1 3 ^E VERSEMENT
2 MESSE 11H	3	4	5 BIBLIO FERMÉE Danse en ligne 19h00	6	7 TOURNOI DE BALLE-DONNÉE MIXTE	8 TOURNOI DE BALLE-DONNÉE MIXTE
9 TOURNOI DE BALLE-DONNÉE MIXTE CÉLÈB PAROLE 11H	10	11	12 BIBLIO	13	14	15
16 MESSE 11H	17 AYABEC Réunion du mois	18	19 BIBLIO	20	21	22
23 CÉLÈB PAROLE 11H	24	25	26 BIBLIO	27	28	29
30 MESSE 11H	31	Horaire d'été de la Gare : OUVERT tous les jours, de 11h à 16h.				

Observe les deux dessins et trouve les 7 différences.

